CA 28 décembre 2016

Procès-verbal du conseil d'administration

tenu rue Louis Jamme n° 11 à 4020 Liège le 28/12/2016 à 19h30

Le président chargé de présider la séance est Monsieur BERGER Jonathan.
Le secrétaire chargé de la rédaction du procès-verbal est Monsieur KEYEUX Loïc.

Présents

BERGER Jonathan
BLEUS Dominique
BYKOWSKI Marek
KEYEUX Loïc

Après avoir vérifié les procurations et constaté que le conseil d'administration était en nombre pour siéger, le président ouvre la séance à 20h heures.

Ordre du jour du conseil d'administration

Le président rappelle l'ordre du jour du conseil d'administration :

1. Validation du fond de caisse
2. Cotisation et membres absents
3. Membres effectifs
4. Prise de décisions et communication
5. Workshops (ateliers & formations)
6. Aménagement du lieu
7. Validation d’achats

Résolutions

1) Validation du fond de caisse

Un fond de caisse de départ de 68€ à été validé par le CA. L'utilisation de ce fond de caisse servira au change pour les membres. Il est nécessaire de sécuriser ce fond de caisse dans l'atelier. Ainsi que de tenir un historique des transactions.

2) Cotisation et membres absents

Il est imaginé de proposer une cotisation de façon annuelle avec un complément mensuel à la présence du membre.

Ce membership donnerait droit à un premier mois d'abonnement si l'adhérent est nouveau arrivé. Clarifier notre communication sur ce point.

3) Membres effectifs

Il est prévu de proposer aux membres d'être présenté au CA afin de devenir membre effectif conformément aux statuts.

4) Prise de décisions et communication

Il est validé l'utilisation de Loomio pour la prise de décision et la concertation auprès des membres.

Irc est conservé comment moyen de discussion public.

Rocketchat sera utilisé pour la communication entre les membres, CA,...

La mailing list sera conservée pour les annonces.

5) Workshops (ateliers & formations)

Les membres auront un tarif préférentiel pour les workshops.

Selon le formateur il est imaginé de le rémunérer/défrayer.

Il est nécessaire de trouver un lieu externe afin de donner ces formations.

Il est nécessaire de rédiscuter du modèle économique ? (salaire formateur, sponsors ?)

Ainsi que de l’ouverture à des formateurs non-membres.

6) Aménagement du lieu

Afin de limiter le vol et de protéger le matériel de valeur dans une armoire "fermable" à clé.

7) Validation d'achats

Validation de l’achat d’une armoire et d’un raspberry pi 3 (+SD, Alim, Boitier).

L’ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 22h20 heures.

Le secrétaire est chargé de rédiger le procès-verbal de l'assemblée générale qui sera envoyé en même temps que la convocation au prochain conseil d'administration pour être approuvé lors de celui-ci.

Nom, prénom et signature

Président
Secrétaire

Révision #1
Créé 16 juin 2020 17:39:43
Mis à jour 15 février 2023 13:21:38